L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 FEVRIER 1872.

4ème Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 17 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Emprunteurs, rue Royale.—Un terrain situé dans le Premier District, bornant à la rue Tchoupitoulas. 2e Quatre terrains dans le Deuxième District, ces terrains sont contigus et bornent à la rue du Canal. 3e Et à 4 heures P. M., à l'entrepôt No. 74, rue St. Anne, un lot de meubles.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, Vieille-Levée, 46 et 48.—Vente sans réserve de boîtes, couleurs et brosses.

Par M. Burnett, rue St-Louis—Un bel assortiment de glaces françaises. Aussi vente régulière de meubles.

Par N. Vignié — Vente régulière de meubles au No. 122, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

Par S. M. Montgomery, à sa salle d'encan, 37 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par Christian & Paul, coin Bourbon et Ursulines.—Assortiment complet de marchandises sèches.

Par G. de Feriet, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles—Propriété de choix dans le Troisième District.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, aux Nos. 42 et 44 de la rue de la Douane—Linge, soieries, lingerie, malles.

ATTENTION!

☞ Propriétés améliorées de valeur, à Tremé parde Shaw.

Nous appelons l'attention publique aux ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à la Bourse des Négociants et des Emprunteurs, rue Royale, par le ministère du shérif.

Ces ventes comprennent:

1o Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District, rue Tchoupitoulas, entre celles Notre Dame et Girod.

2o Et quatre terrains contigus avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, rue du Canal, entre celles White et Broad.

Pour les détails voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ Meubles, &c., à l'encan, par le Shérif.

L'attention du public est appelée à la vente d'un grand assortiment de meubles, &c., qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. à l'entrepôt du Shérif No 74, rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District.

Voir l'annonce.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office," 119 et 121, rue Poydras.

THEATRES

Aujourd'hui Samedi:

OPERA—A midi, La Fille du Régiment; le soir, les Huguenots.

ACADEMIE—A midi, Les Brigands; le soir, trois pièces burlesques.

ST-CHARLES—A midi, Beauty and the Beast; le soir, Stolen by Gypsies et Little Sentinel.

VARIETES—A midi et le soir, Red Light or the Signal of Danger.

CIRQUE DAN RICE.—Al Jederson City, à midi et le soir.

Le Meeting des Citoyens.

Nous assistons à un spectacle véritablement étrange dans un pays qui est censé jouir des bienfaits d'un gouvernement républicain: celui d'un seul homme faisant, à l'aide d'une centaine de complices et avec l'appui forcé d'un millier de subalternes, contre tout un peuple, et espérant, à force d'astuce et d'audace, réussir à lasser la résistance de ce peuple, afin de perpétuer son pouvoir.

Pour triompher dans ce duel engagé contre lui par quelques courageux citoyens, champions des droits populaires, le gouverneur Warmoth compte autant sur la lassitude de ses adversaires que sur l'unité et la docilité de son parti et sur le dévouement ou plutôt sur l'intérêt de ses aides.

Depuis trois ans et demi, son gouvernement a mis à l'épreuve, sous les formes les plus dures et les plus humiliantes, la patience et la longanimité des populations de la Louisiane. M. Warmoth s'est aperçu, depuis quelques mois, que ses gouvernés réprimaient sous le fardeau des impôts, et il a compris qu'il serait imprudent de sa part de se mettre en travers du mouvement pour la réforme. Il a donc tout semblant de céder au courant populaire et d'y entrer, mais avec l'intention bien arrêtée de le faire dévier du but dans lequel il entraîne tout le peuple.

Cette tactique indique chez M. Warmoth autant d'audace que d'impudence. Il a, en juillet dernier, employé l'intimidation, au moyen de sa police et de ses bandes, pour se rendre maître des élections dans les clubs de wards de son propre parti, et cela malgré que très imparfaitement réussi. Mais vouloir employer l'intimidation à l'égard de tout un peuple, c'est jeter un défi imprudent à plus de cinqu mille citoyens qui ne reculeront pas devant une telle bravade.

M. Warmoth a enlevé au peuple, par les grandes introduites systématiquement dans les élections, le droit de contrôler ses affaires politiques et administratives, mais il est deux libertés sur lesquelles il ne s'était pas encore avisé de porter une main téméraire, nous voulons parler de la liberté de la presse et de la liberté de réunion.

Toute tentative de la part des clubs warmothistes pour venir entraver les délibérations ou les discussions du meeting de la réforme, serait une atteinte au droit de réunion, qui pourrait avoir des conséquences fort graves, conséquences dont la responsabilité remonterait à M. Warmoth qui, étant le chef suprême de son parti, a seul le contrôle de ses mouvements.

Nous avons peine à croire que cet homme pousse la témérité jusqu'à braver ainsi le peuple réuni sur la place publique pour délibérer sur ses affaires, et nous pensons que l'insinuation du *Republican* n'a été qu'une manœuvre pour effrayer les gens timides et pour les empêcher de se rendre au meeting. Mais, nous croyons connaître assez le sentiment des masses, en ce moment, pour être convaincu que cet essai ridicule d'intimidation aura l'effet contraire à celui qu'en attendaient ses auteurs.

Le comité des Cinquante et un convoque le peuple de la Nouvelle-Orléans pour lui rendre compte de sa mission; et la substance du rapport sera que le comité a vainement essayé d'obtenir de la Législature les réformes promises par le gouverneur au nom de son parti. En un mot, le peuple de la Nouvelle-Orléans a été joué par M. Warmoth, et ce dernier met le comble à la mesure en cherchant à entraver un meeting dont l'objet est d'adopter les résolutions qui suggèrent la lecture du rapport du comité et la conduite des soi-disant mandataires du peuple.

Cette tentative d'intimidation sera ressentie comme un affront personnel par chaque citoyen. Si M. Warmoth croit que tous les sentiments virils ont été étouffés dans le cœur des Louisianais par le régime de corruption qu'il a établi ici, il faut lui prouver qu'il se trompe par une manifestation imposante par le nombre. C'est là, ou jamais, l'occasion pour tous ceux qui sont opposés au régime actuel de se compter et de faire comprendre au gouverneur et à la Législature qu'ils n'ont d'autres sentiments que leurs complices et le milier de subalternes salariés qui dépendent de leurs emplois pour leur pitance quotidienne. La présence de dix à quinze mille citoyens au meeting sera la meilleure réponse à faire aux bravades du parti Warmoth; elle constituera une dernière mise en demeure au pseudo-gouvernement de la Louisiane d'accorder au peuple les réformes qu'il demande.

LE GRAND MEETING DE CE SOIR.

Le grand mass meeting des citoyens dont nous parlons dans notre premier article, doit avoir lieu ce soir, à sept heures, devant la façade de l'Hôtel-de-Ville.

Un avis de M. I. W. Marks, président du comité des 51, invite à y assister tous ceux qui sont opposés à la faction corrompue qui contrôle le gouvernement d'Etat.

THEATRE DE L'OPERA.—L'affiche annonce, pour ce soir, la Représentation bien connue de Lorielli, Duranti et Domestre; MM. Delabranche, Coulon, Dumestre et Péré.

En matinée, *La Fille du Régiment*.

Demain, dimanche, *Roméo et Juliette*, avec Mme Durahd dans le rôle de Juliette, et M. Blum dans celui de Roméo.

Jeudi prochain, bénéfice de M. Calabrési, reprise de *La Juive*, grand opéra en cinq actes.

SOCIETE FRANÇAISE DE JEFFERSON.—La Société Française de Bienfaisance de Jefferson doit donner ce soir, dans la salle des Odd Fellows, un grand bal paré et masqué, au bénéfice du fonds du tombeau de la Société. Nous remercions le comité des invitations qu'il nous a adressées.

PREMIER CONCERT DE THEODORE THOMAS.—Le premier concert de Theodore Thomas doit avoir lieu lundi prochain, 19 février. Le programme comprend les ouvertures de Tannhauser, de Guillaume Tell et de Mignon, le Tarentelle de Moszkowski, dirigés par M. Thomas, un concerto et plusieurs morceaux par Mlle Marie Krebs la pianiste, un duo pour flûte et cornet à piston et plusieurs autres morceaux. Le concert aura lieu dans la salle des Odd-Fellows et commencera à 8 heures.

RÉVOLUTION DANS L'ART DU DENTISTE.—On trouvera plus loin une annonce du Dr Geo. P. Maloney, dentiste, rue du Canal 165, qui a trouvé moyen de placer des râteliers sans extractions de racines, au prix de $20 au lieu de $50, prix ordinaire. Il n'est aussi les vrai râteliers et garantit le succès. M. Maloney exécute en outre toutes sortes d'opérations à meilleur marché que partout ailleurs et fait réellement l'extraction des dents sans qu'on en souffre.

☞ Les étrangers qui affluaient à la Nouvelle-Orléans ces jours derniers ont presque entièrement épuisé le stock de *Baume Pectoral aux Navets Indiens* de Laplace. La vogue de cette excellente préparation, si efficace contre les rhumes, l'enrouement, et les affections des voies respiratoires en général, s'accroît tous les jours. M. Laplace a dû se remettre à l'œuvre pour remplir les commandes qu'il a reçues de l'intérieur de la Louisiane et des Etats voisins. A vendre, Champs-Elysées, Nos 23 et 25, et dans les principales pharmacies de la ville.

POUR LA VILLE.—La malle à destination de Convent Post Office, dans la paroisse St-Jacques, qui a été expédiée pour hier par le chemin de fer de Mobile et du Texas, Elle ferme à la Nouvelle-Orléans à 7 heures et demie du matin.

☞ Gants blancs à 75 cts., $1 00 et $1 50, chez Guéblé et Nippert.

☞ Le grand-duc Alexis ne regrette nullement les fatigues du long voyage qu'il a entrepris à travers les Etats-Unis, car il a enfin pu voir la célèbre Lampe de sûreté d'Orient, que vend la *Sphinx Oil Company*, au No 62, rue du Camp, et au No 15, rue Dauphine.

☞ NEURIL guérit positivement la névralgie. Il n'a manqué son effet dans aucun cas. A vendre par tous les pharmaciens. Wheelock, Finlay et Co., agents généraux à la Nouvelle-Orléans.

☞ Gants blancs à 1, 2, 3 et 4 boutons, chez Guéblé et Nippert.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen sérieux de la machine "Domestic," 101 rue du Canal, chez M. S. Hodricks.

☞ NEURIL est un remède découvert récemment, lequel soulage instantanément et guérit d'une manière permanente la névralgie. Wheelock Finlay & Co., agents généraux, à la Nouvelle-Orléans.

55, 55, 55—Achetez une belle machine à coudre améliorée de Grover & Baker au nouveau local succursal de l'agence de vente rue Royale, 139.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chainette. Elle se vend au No 103, de la rue du Canal.

☞ Leurs fameuses chemises françaises de $30, sont maintenant vendues à $27, chez Guéblé et Nippert, avec un grand assortiment de faux-cols, au choix, à $1 la douzaine.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a eu quatre prix pendant que les autres n'en avaient qu'une dans toutes les foires du Sud depuis quatre ans. Allez la voir au nouveau local succursal de la Compagnie, rue Royale, 139.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chainette. Elle se vend au No 103, de la rue du Canal.

☞ Leurs fameuses chemises françaises de $30, sont maintenant vendues à $27, chez Guéblé et Nippert, avec un grand assortiment de faux-cols, au choix, à $1 la douzaine.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a eu quatre prix pendant que les autres n'en avaient qu'une dans toutes les foires du Sud depuis quatre ans. Allez la voir au nouveau local succursal de la Compagnie, rue Royale, 139.

☞ Assortiment complet de masques et garnitures en or argent, pour costumes fantaisie, chez Guéblé et Nippert.

☞ Pour la commodité de ses amis du Deuxième District, l'agent des machines à coudre de Grover & Baker a établi un dépôt succursal pour la vente de ces machines rue Royale, 139.

LES SOUSCRIPTIONS A NEW YORK.—Parmi les lettres que notre confrère, le *Courrier des Etats-Unis*, reçoit à l'occasion de la souscription, en voici une de Mme Elie Charlier, accompagnant un don de $1,000:

130 East 34me rue,
New York, 10 février 1872.

Messieurs,—J'ai lu tout ce que vous avez publié sur le budget de la rançon. Je ne suis pas Française, mais j'ai eu mon coeur saigné des partisans et des quakers: ma mère est Hollandaise et mon mari est un descendant des Huguenots.

Ce que femme veut, Dieu le veut. Soyons les aides de nos aïeux.

Tout Français doit donner une portion de ce qui possède et racheter sa partie terrestre.

Vous avez commencé l'œuvre, je vous joins un chèque de mille dollars ($1,000), je en trouverai autant pour chaque million de francs recueilli à New York.

Une femme,
JEANNETTE VAN DYCKE CHARLIER.

—Le *World* donne le relevé des dettes des différents Etats du Sud depuis la fin de la guerre, le chiffre de $213,310,126. Le passif de l'Alabama, de la Géorgie et de la Floride a augmenté dans les plus fortes proportions. La dette de l'Alabama a été portée de 8 millions à $62,761,917; celle de la Géorgie de 3 à 12 millions à $62,560,558; celle de la Floride de $700,617 à $15,797,569.

La presque totalité de cet argent a été gaspillé par les *carpet-baggers*.

—Dans la séance du 29 janvier, le 1er comité de guerre de Maine a rendu les jugements ci-après, relatifs à l'insurrection de Marcellin:

1o Le nommé Landack, ex-délégué de la Commune de Paris, déclaré coupable: 1o d'attentat ayant pour but, soit de changer ou de détruire le gouvernement, soit d'exciter la guerre civile; 2o d'agitations et de séquestration des personnes avec menace de mort; 3o d'embauchage de militaires, a été condamné par contumace à la peine de mort.

2o Le nommé May, ex-délégué de la Commune de Paris, déclaré coupable des mêmes crimes, a été condamné par contumace à la peine de mort.

3o Le nommé May, dentiste, ex-délégué de Paris, déclaré coupable d'attentats ayant pour but soit de détruire ou de détruire le gouvernement légal, soit d'exciter à la guerre civile, a été condamné à la déportation dans une forteresse.

Ce dernier condamné, comme les deux précédents, a été jugé par contumace.

CHRONIQUE LOCALE.

ACCUSATION DE FRAUDE CONTRE DES BANQUEROUTIERS.—MM. Richard T. Parkwood et G. Parkwood, ci-devant négociants en gros et en détail, qui avaient publié de la fin du mois de janvier, ont été arrêtés, un mandat lancé par le commissaire des Etats-Unis, Wellers et remis par lui de fournir caution pour tous deux qui sont opposés au régime actuel de se compter et de faire comprendre au gouverneur et à la Législature qu'ils n'ont d'autres sentiments que leurs complices et le millier de subalternes salariés qui dépendent de leurs emplois pour leur pitance quotidienne. La présence de dix à quinze mille citoyens au meeting sera la meilleure réponse à faire aux bravades du parti Warmoth; elle constituera une dernière mise en demeure au pseudo-gouvernement de la Louisiane d'accorder au peuple les réformes qu'il demande.

LE GRAND MEETING DE CE SOIR.

Le grand mass meeting des citoyens dont nous parlons dans notre premier article, doit avoir lieu ce soir, à sept heures, devant la façade de l'Hôtel-de-Ville.

Un avis de M. I. W. Marks, président du comité des 51, invite à y assister tous ceux qui sont opposés à la faction corrompue qui contrôle le gouvernement d'Etat.

THEATRE DE L'OPERA.—L'affiche annonce, pour ce soir, la Représentation bien connue de Lorielli, Duranti et Domestre; MM. Delabranche, Coulon, Dumestre et Péré.

En matinée, *La Fille du Régiment*.

Demain, dimanche, *Roméo et Juliette*, avec Mme Durahd dans le rôle de Juliette, et M. Blum dans celui de Roméo.

Jeudi prochain, bénéfice de M. Calabrési, reprise de *La Juive*, grand opéra en cinq actes.

SOCIETE FRANÇAISE DE JEFFERSON.—La Société Française de Bienfaisance de Jefferson doit donner ce soir, dans la salle des Odd Fellows, un grand bal paré et masqué, au bénéfice du fonds du tombeau de la Société. Nous remercions le comité des invitations qu'il nous a adressées.

PREMIER CONCERT DE THEODORE THOMAS.—Le premier concert de Theodore Thomas doit avoir lieu lundi prochain, 19 février. Le programme comprend les ouvertures de Tannhauser, de Guillaume Tell et de Mignon, le Tarentelle de Moszkowski, dirigés par M. Thomas, un concerto et plusieurs morceaux par Mlle Marie Krebs la pianiste, un duo pour flûte et cornet à piston et plusieurs autres morceaux. Le concert aura lieu dans la salle des Odd-Fellows et commencera à 8 heures.

RÉVOLUTION DANS L'ART DU DENTISTE.—On trouvera plus loin une annonce du Dr Geo. P. Maloney, dentiste, rue du Canal 165, qui a trouvé moyen de placer des râteliers sans extractions de racines, au prix de $20 au lieu de $50, prix ordinaire. Il n'est aussi les vrai râteliers et garantit le succès. M. Maloney exécute en outre toutes sortes d'opérations à meilleur marché que partout ailleurs et fait réellement l'extraction des dents sans qu'on en souffre.

☞ Les étrangers qui affluaient à la Nouvelle-Orléans ces jours derniers ont presque entièrement épuisé le stock de *Baume Pectoral aux Navets Indiens* de Laplace. La vogue de cette excellente préparation, si efficace contre les rhumes, l'enrouement, et les affections des voies respiratoires en général, s'accroît tous les jours. M. Laplace a dû se remettre à l'œuvre pour remplir les commandes qu'il a reçues de l'intérieur de la Louisiane et des Etats voisins. A vendre, Champs-Elysées, Nos 23 et 25, et dans les principales pharmacies de la ville.

POUR LA VILLE.—La malle à destination de Convent Post Office, dans la paroisse St-Jacques, qui a été expédiée pour hier par le chemin de fer de Mobile et du Texas, Elle ferme à la Nouvelle-Orléans à 7 heures et demie du matin.

☞ Gants blancs à 75 cts., $1 00 et $1 50, chez Guéblé et Nippert.

☞ Le grand-duc Alexis ne regrette nullement les fatigues du long voyage qu'il a entrepris à travers les Etats-Unis, car il a enfin pu voir la célèbre Lampe de sûreté d'Orient, que vend la *Sphinx Oil Company*, au No 62, rue du Camp, et au No 15, rue Dauphine.

☞ NEURIL guérit positivement la névralgie. Il n'a manqué son effet dans aucun cas. A vendre par tous les pharmaciens. Wheelock, Finlay et Co., agents généraux à la Nouvelle-Orléans.

☞ Gants blancs à 1, 2, 3 et 4 boutons, chez Guéblé et Nippert.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen sérieux de la machine "Domestic," 101 rue du Canal, chez M. S. Hodricks.

☞ NEURIL est un remède découvert récemment, lequel soulage instantanément et guérit d'une manière permanente la névralgie. Wheelock Finlay & Co., agents généraux, à la Nouvelle-Orléans.

55, 55, 55—Achetez une belle machine à coudre améliorée de Grover & Baker au nouveau local succursal de l'agence de vente rue Royale, 139.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chainette. Elle se vend au No 103, de la rue du Canal.

☞ Leurs fameuses chemises françaises de $30, sont maintenant vendues à $27, chez Guéblé et Nippert, avec un grand assortiment de faux-cols, au choix, à $1 la douzaine.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a eu quatre prix pendant que les autres n'en avaient qu'une dans toutes les foires du Sud depuis quatre ans. Allez la voir au nouveau local succursal de la Compagnie, rue Royale, 139.

☞ Assortiment complet de masques et garnitures en or argent, pour costumes fantaisie, chez Guéblé et Nippert.

☞ Pour la commodité de ses amis du Deuxième District, l'agent des machines à coudre de Grover & Baker a établi un dépôt succursal pour la vente de ces machines rue Royale, 139.

Législature de la Louisiane.

SÉANCE DU VENDREDI, 16 FÉVRIER 1872

SÉNAT.—La séance est ouverte à midi. M. Pinchback occupe le fauteuil.

M. Todd demande qu'un comité soit nommé pour conférer avec un comité de la Chambre sur le rejet de la loi ayant pour objet de subventionner les écoles publiques de la Nouvelle-Orléans.

M. Antoine, du comité de salubrité publique et quarantaine, fait un rapport concluant à l'adoption d'une loi ayant pour objet d'établir la vaccination gratuite.

Le comité judiciaire fait un rapport sur une loi édictant des pénalités contre le duel.

Divers projets de loi sont présentés et référés aux comités.

Une résolution décrétant la tenue de séance de nuit, à partir du 19 est adoptée.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la loi électorale.

M. Campbell présente un amendement disposant que le bureau des officiers chargés de vérifier les retours soit composé de cinq membres choisis du parti républicain et de cinq du parti démocrate.

M. Hennecker parle contre cet amendement.

M. de Milleu fait l'historique de son passé politique et conclut en disant qu'il aimerait mieux vivre sous l'autorité du parti démocrate que de voir les élections manipulées par un bureau d'officiers chargés de vérifier les résultats du scrutin... Il est entièrement opposé à la création de ce bureau.

M. Barber présente quelques observations générales, et est en faveur de la création du bureau, qui est à ses yeux le seul moyen de protéger les droits de la classe qu'il représente.

M. Ingraham dit que l'abolition du Bureau des officiers chargés de vérifier les résultats électoraux aurait pour effet de mettre les démocrates sur les épaules de la population de couleur.

M. O'Hara veut que les électeurs de son district soient protégés. Il qualifie les élections de 1868 de "monument de fraude."

Après cette discussion, vers 4 h. 25 m., M. Hunsacker demande l'adoption de substitut à l'amendement pour la seconde section.

15 voix contre 18 soutiennent l'opinion de M. Hunsacker.

Oui—Barber, Butler, Campbell, Gallup, Harris, Hunsacker, Ingraham, Jenks, Kelso, Noland, Ragan, Swords, Todd, Twitchell, Pinchback—15.

Non—Anderson, Blackman, Bowman, Coupland, Daigle, Herwig, Lynch, McMillan, O'Hara, Ray, Smith, Sypher, Thompson, Wilcox—15.

Avant la proclamation du résultat du scrutin, M. O'Hara déclare changer son vote; au lieu de oui, il vote *non*.

La séance est levée.

CHAMBRE. — La séance est ouverte à midi. M. Brewster occupe le fauteuil.

La loi ayant pour objet la création d'un bureau des assureurs et requerant de coton est rejetée par 77 voix contre 3.

La Chambre reçoit un message du gouverneur, demandant la mise en session de George E. Boyce, secrétaire d'Etat.

La Chambre adopte une loi incorporant le "Varietes Comic Comedy." Cette société est constituée à un capital de $50,000 pouvant être porté à $500,000, dans le but de construire un ou plusieurs théâtres ouverts aux personnes de tout les classes, sans égard pour leur condition passée.

La Chambre passe ensuite à la discussion d'une loi autorisant les commissaires de la Maison d'Etat à faire choix d'un emplacement pour l'érection de celle-ci. Cette loi autorise la perception d'une taxe de un-cinquième de un pour cent par an pendant dix ans. Le comité des voies et moyens fait un rapport concluant à l'adoption.

Une discussion s'engage sur une question de forme et d'interprétation de règlement.

M. Faulkner demande le renvoi de la loi à l'examen du comité général. Adopté par 45 voix contre 32.

La Chambre se constitue en comité général sous la présidence de M. Davidson.

M. Davidson, après avoir siégé quelques minutes, sans que l'on s'occupe du projet de loi, M. Brewster monte au fauteuil et le séance publique est reprise.

M. Cour propose que la Chambre se constitue de nouveau en comité général.

Plusieurs membres demandent l'ajournement; après une discussion sur l'opportunité de l'ajournement, la Chambre vote celui-ci par 40 voix contre 8.

La séance est levée.

—C'est le semaine prochaine que le général Armand, ex-membre de la Commune avec Raoul Rigault avait les renseignements dépouillement, qui doit être terminé sous 15 jours, et le 1er Mai, il ne restera plus dans cinq ou six jours, il sera transporté à Nouméa, par le convoi de 1er Mai.

Armand est en cellule depuis 4 mois, il a été condamné à 5 ans de prison.

Arrestation Armand est en cellule depuis 4 mois, il a été condamné à 5 ans de prison.

PAR LE TÉLÉGRAPHE

(Dépêches spéciales à l'Abeille.)

Grand meeting à Paris et de mécontentement à Paris.

Actives recherches de la police.

Les funérailles de M. Conti.

La voiture de M. Rochefort assaillie par la populace.

M. Rochefort est délivré et acclamé par ses amis.

Souscriptions votées par l'Assemblée sur les reçus de taxe.

Réforme de l'Alabama.

Reproduction textuelle des points qui constituent la difficulté.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Londres, 16—A la Chambre des Communes aujourd'hui, M. Disraeli a demandé si aucune réponse à la note de Granville n'avait été reçue. Gladstone a répondu qu'on n'avait rien reçu d'officiel, mais M. Schenck pensait que la réponse de son gouvernement arriverait à Londres vers le 1er mars.

La Chambre alors s'est formée en comité et M. Fowler, représentant de Cambridge, a fait un discours où il a dénoncé le commerce des esclaves et le parti qui prenait les citoyens de Portugal, d'Espagne et de Cuba. Il insiste particulièrement par les horreurs commises à Cuba et au Pérou et a présenté des détails révoltants sur le traitement des coolies dans les Antilles.

D'autres membres ont condamné le trafic qu'ils considère comme une honte pour la civilisation et un plus grand mal que le commerce des esclaves.

Les circonstances entourant le décès de l'ex-président Lincoln, qui sont maintenant au-dessous du point de gel.

St. Louis, 16—Le neige tombe depuis qu'il fait froid et le thermomètre est maintenant au-dessous du point de gel.

Chicago, 16—Les trois fils de l'ex-dan ambassadeur japonais, qui sont maintenant en cette ville, ont reçu hier de leur père à Salt Lake City une dépêche qui dit qu'assistât que le "Driving Car" arrivera de Sacramento l'Ambassade partira pour l'Est et poursuivra son voyage du mieux qu'elle pourra.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 16—Descendant, les steamers R. P. Wall, Genv. Allen.

Cincinnati, 16—La rivière est obstruée de Dunrosenburg au confluent du Petit Kentucky. Les glaces ont emporté 8 plusieurs pont de chemin de fer Louisvillien. On croit qu'il n'y pit une grande perte de bétail quand la débâcle viendra. Les parties de l'ex-Empereur, sont bien que de parents et d'amis sont arrivés du dehors et parmi eux M. Rochefort.

Comme à certaine funèbre approchait du cimetière du Père-Lachaise, la voiture de M. Rochefort a été entourée par une populace excitée et furieuse qui l'a arrêtée et s'est livrée à des démonstrations menaçantes et criant "A bas les infâmes! A bas les assassins!" Les amis de Rochefort ont dû faire voiture et sont venus à son secours.

M. Rochefort a pu ainsi échapper aux assaillants, au milieu des acclamations des impétueux, et le cortège n'a plus été interrompu.

Paris, 16—L'Assemblée a discuté avec beaucoup de passion la proposition de mettre en 1872 de toutes les papiers de taxe les mots: "occasionnée par la guerre de 1870."

La gauche a demandé qu'on ajoutât ces mots: "déclaré par Napoléon," et la droite a demandé l'addition des mots: "et continuée par le gouvernement de septembre." L'amendement de la gauche fut adopté et la proposition a passé.

Madrid, 16—La *Gazette* officielle publie le texte d'un armistice entre l'Espagne et les républiques de l'Amérique du Sud convenu à Washington.

Calcutta, 16—Les chiffres du gouvernement du Bengale sur les dégâts du cyclone, vers le 26, le baron Francis Napier, gouverneur de la présidence de Madras, qui succède, par intérim, à lord Mayo.

Madrid, 16—Des avis de Manille disent que tout est tranquille dans les îles Philippines, la révolte des troupes indigènes ayant été complètement supprimée. Les mutins ont été jugés par une cour martiale et 11 sentances de mort ont été prononcées. Le chef de la révolte a été exécuté.

Paris, 16—Le ministre Washburne, accompagné du comte de Rémusat, ministre des Affaires étrangères, a eu une audience de M. Thiers, aujourd'hui, et a présenté à Son Excellence MM. Cushing, Evarts et Waite, avocats des Etats-Unis devant le tribunal de Genève. Beaucoup de bruit n'a pas été présent dans cette occasion.

Londres, 16—L'affaire soumise au bureau arbitral de Genève, par l'avocat de la Grande-Bretagne, relativement aux réclamations de l'Alabama, a été communiquée au Parlement. Elle est divisée en 10 parties. Il remarque qu'aucun exposé complet des réclamations américaines n'a jamais été fourni.

Le traité de Washington et les correspondances précédentes ne contiennent des demandes faites. Les règles 30 de Paris et du traité ajoutés ainsi: Le gouvernement neutre ne doit pas permettre ou souffrir qu'un belligérant fasse usage de ses ports ou de ses eaux comme une base d'opérations navales contre l'autre ou dans le but d'accroître ses moyens d'accomplir des agissements militaires ou d'armes, ou de recruter des hommes.

Cette règle est interprétée comme prohibant les approvisionnements de guerre, le lounge des navires des ports neutres, mais non le transit d'armes et de munitions dans le cours ordinaire du commerce. Les réclamations soumises sont pour dommages provenant d'actes de navires à propos desquels les Etats-Unis allèguent que la Grande-Bretagne a manqué à ses devoirs internationaux.

Le tribunal doit décider sur la question du manquement du Gouvernement de Sa Majesté qu'il y a eu un pareil manquement, alors il doit accorder une forte somme pour dommages en dédommagement des pertes subies par la partie lésée.

Les Etats-Unis allèguent que le gouvernement de Sa Majesté a manqué à ses devoirs en ne prenant pas les mesures nécessaires pour empêcher le départ des croiseurs rebelles.

Les parties 3, 4, 7 et 8 présentent respectivement en détail les faits relatifs aux steamers Florida, Alabama, Georgia et Shenandoah.

La partie 9 met en avant que les steamers Georgia et Shenandoah ne furent jamais équipés pour la guerre dans les possessions britanniques.

Le gouvernement de Sa Majesté fut soutenu injustement du départ de ces navires. L'Alabama et le Florida ne sont pas même leur armement dans les possessions anglaises.

Les circonstances du départ de l'Alabama sont relatées, ainsi que les efforts vigilents de l'Angleterre pour empêcher son départ et l'impuissance de l'Amérique à le capturer.

La partie 10 se plaint des désavantages sous lesquels la Grande-Bretagne se trouve pour prendre une chaîne sans preuve. Le document conclut comme suit: Si l'Angleterre regrette le départ des croiseurs rebelles de son port, elle ne peut reconnaître la justice des réclamations qui ne prétendent pas dommages pécuniaires résultant de cette cause.

Les Etats-Unis doivent solidement établir le fait de la négligence de l'Angleterre. L'Angleterre est prête à soumettre le différend à arbitrage, qu'elle soit favorable ou qu'elle ne le soit pas. Elle désire sincèrement être juste.

New York, 16—Arrivée à destination les steamers Thuringia et Austria.

Savannah, 16—Arrivé, le steamer Stationman, de la Nlle-Orléans.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Havane, 16—Les forces expéditionnaires ont été envoyées au général Rodas, qui a été blessé dans un combat, et le général Rodas a été blessé et le Dr Lamas.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 16—Le Comité du budget a fait savoir que le projet de loi de Mississippi, qui fixe le budget, a été adopté par 17 voix contre 8.

Washington, 16—A la Cour suprême des Etats-Unis, M. Pinkney, l'avocat, contre le gouvernement, a plaidé pour la validité des lois de Virginie, qui ordonnent le paiement des coupons d'intérêt.

Washington, 16—Le Comité du budget a décidé que le Sénat ne pourrait pas adopter le projet de loi de M. Sherman, qui a été rejeté par 17 voix contre 8